

<b>Nom de l'adhérent</b>		<b>Prénom</b>	
--------------------------	--	---------------	--

<b>Adresse</b>			
<b>Code postal</b>		<b>Ville</b>	
<b>Téléphone fixe</b>		<b>Téléphone portable</b>	
<b>Adresse e-mail</b>			

<b>Cotisation section</b>	<b>145€</b>	<b>Adhésion OSC</b>	<b>5€</b>	<b>Total</b>	<b>150€</b>
---------------------------	-------------	---------------------	-----------	--------------	-------------

<b>Adhésion autre section</b>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	(si oui nom de cette section)
-------------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------------------

Les renseignements figurant dans le présent bulletin d'adhésion sont collectés aux seules fins du fonctionnement administratif de la section Histoire de l'Art. Ils ne seront communiqués qu'à l'Office Socio-Culturel de Cestas pour les suivis administratifs et comptables des adhésions. La collecte de ces informations entre dans le cadre des dispositions du RGPD (Règlement Général de Protection des Données) édictées par le Règlement UE 2016/679 du Parlement et du Conseil de l'Union en date du 27 avril 2016 entré en application le 25 mai 2018. Les présentes mentions constituent, au niveau de la section, la déclinaison des mesures générales mises en œuvre au niveau de l'Office Socio-Culturel de Cestas. Toutes les données collectées peuvent être consultées et ou modifiées sur simple demande auprès du responsable de la section ou du Président de l'OSC.

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé servi par la section de l'Office Socio-Culturel de Cestas pour la gestion des adhésions, la communication interne et l'organisation des activités. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées uniquement aux membres du bureau et aux personnes habilitées à traiter ces données. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et de portabilité en contactant le responsable de section à l'adresse internet suivante [olivier.oberson17@gmail.com](mailto:olivier.oberson17@gmail.com)

Je soussigné(e), autorise les membres de la section Histoire de l'Art à me photographier, me filmer ou enregistrer ma voix dans le cadre d'un projet de film ou toute activité liée au fonctionnement de la section ou de l'OSC. J'autorise également la reproduction et la diffusion de mon image et/ou de ma voix sur tout support (papier, numérique, audiovisuel, internet, réseaux sociaux, etc.), dans le monde entier et pour une durée illimitée, à des fins informatives, pédagogiques ou promotionnelles. Cette autorisation est donnée à titre gratuit et ne pourra donner lieu à aucune rémunération. Je certifie ne pas être lié(e) par un contrat exclusif concernant l'utilisation de mon image. Je suis informé(e) que je peux retirer mon consentement à tout moment, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

**Je soussignée / je soussigné**

<b>Nom</b>		<b>Prénom</b>	
------------	--	---------------	--

**Certifie avoir pris connaissance et accepter :**

<input type="checkbox"/>	Les dispositions afférentes à la RGPD
<input type="checkbox"/>	Les conditions liées au droit à l'image
<input type="checkbox"/>	Le règlement intérieur de la section Histoire de l'Art reproduit au verso du présent document

<b>A Cestas, le</b>		<b>Signature</b>	
---------------------	--	------------------	--

"**Histoire de l'Art**" est une section de l'Office Socio-culturel de Cestas (OSC), association de type loi 1901. Son organisation, son fonctionnement et son animation sont assurés par un responsable de section<sup>1</sup> sous l'autorité administrative, juridique et comptable du président de l'Office Socio-culturel de Cestas. Le responsable de section est lui-même salarié par l'Association pour la Culture Historique Littéraire et Artistique (ACCHLA), qui émet des factures à l'Office Socio-culturel de Cestas chaque trimestre, en vertu d'une convention signée chaque année entre l'OSC et l'ACCHLA qui fixe le montant des factures en fonction du nombre d'inscrits.

#### Article 1 :

L'adhésion à "**Histoire de l'Art**" implique le paiement d'une cotisation d'un montant de 150€. Cette somme comprend le paiement d'une participation de 5€ correspondant à la cotisation obligatoire à l'Office Socio-culturel de Cestas et destinée à la gestion administrative de l'office, et un montant de 145€ destiné au paiement à l'ACCHLA qui assure la rémunération du responsable de section ainsi que les dépenses courante de fonctionnement de la section et l'achat de matériel.

#### Article 2 :

L'objectif de la section "**Histoire de l'Art**" est de promouvoir la découverte des œuvres d'art à travers deux programmes de 25 cours d'1h30 chacun, richement illustrés. Les programmes sont arrêtés par le responsable de la section.

#### Article 3 :

Les séances se déroulent tous les mardis après-midi, de 16h15 à 17h45 et de 18h à 19h30. Le premier est consacré à "De Caravage à Goya", le second à "l'Impressionnisme", pour l'année scolaire 2026-2027.

#### Article 4 :

Il est demandé à l'adhérent de signer une feuille de présence au moment de son installation dans la salle de cours. Cet émargement est nécessaire en cas d'urgence (un incendie ou autre) et pourra être réclamé par les services de secours ou de police. Sinon, la feuille est détruite.

#### Article 5 :

La section histoire de l'art dispose d'un matériel de vidéo projection et de sonorisation qui est utilisé pour assurer les séances de cours d'histoire de l'art.

#### Article 6 :

Les adhésions sont payables en totalité en début de saison pour la période allant du mois de septembre 2026 au mois de juin 2027.

---

<sup>1</sup> **Olivier Oberson**. Diplômé en histoire de l'art et archéologie de l'Université de Bordeaux Michel Montaigne. Guide-conférencier et médiateur culturel.